

NOM



**DISCOURS**  
**DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE**  
**A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE L'ATELIER**  
**SUR L'INITIATIVE DE TRANSPARENCE DANS LES**  
**INDUSTRIES EXTRACTIVES ((ITIE))**

*Conakry, le 27 Avril 2005*

**Messieurs les Représentants des Institutions Républicaines,  
Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,  
Excellences Messieurs les Ambassadeurs,  
Messieurs les Représentants des Bailleurs de Fonds,**

**Mesdames et Messieurs,**

Je me réjouis de la tenue à Conakry de l'atelier sur l'Initiative de Transparence dans les Industries Extractives au moment où d'importantes mesures sont envisagées et mises en œuvre par le Gouvernement en vue de la restauration rapide et durable du cadre macro-économique.

Cette initiative à laquelle la Guinée adhère sans réserve, rejoint les priorités du Gouvernement en matière d'amélioration de la Gouvernance et de la lutte contre la corruption.

En effet, l'Initiative de Transparence dans les Industries Extractives est un nouvel instrument à la disposition des pays miniers pour promouvoir la transparence aussi bien dans la mobilisation des revenus tirés du secteur minier que dans leur utilisation.

A ce titre, elle implique dans un esprit de partenariat constructif les sociétés minières elles-mêmes, la société civile, les partenaires au développement et l'administration publique.

L'exercice devra permettre de s'assurer de l'effectivité de la collecte des revenus miniers de l'Etat et de leur gestion rationnelle et transparente, assorties bien évidemment de publications de données permettant le partage de l'information avec les intervenants et les bénéficiaires.

En effet, comme vous le savez, le secteur minier contribue à hauteur de 85% aux recettes d'exportations, 25% aux recettes courantes de l'Etat et 16% au PIB.

**Mesdames et Messieurs,**

Comme outil de suivi et de contrôle, l'initiative de transparence dans les industries extractives présente des opportunités d'amélioration de l'environnement des affaires et des atouts pour la qualification de la gestion des finances publiques.

La mise en place de l'initiative de transparence dans les Industries Extractives permettra d'apporter l'appui à la décentralisation par une meilleure maîtrise des ressources et leur allocation.

Aussi, les populations guinéennes seront mieux informées sur les ressources provenant du secteur minier.

**Mesdames et Messieurs,**

Il est important de rappeler que le Président de la République, Son Excellence le Général Lansana CONTE a donné des orientations claires au Gouvernement pour que des dispositions soient prises en faveur d'une meilleure implication des sociétés minières dans le développement communautaire à la base.

Cette volonté se traduit déjà par la création des Conseils Préfectoraux de Développement, organes délibérant sur la gestion des fonds alloués par les Sociétés Minières pour le développement durable des localités qui les abritent.

Elle confirme en même temps la détermination du Gouvernement à accompagner la mise en œuvre de l'Initiative de Transparence dans les Industries Extractives.

**Mesdames et Messieurs,**

Vous me permettrez de remercier, au nom du Chef de l'Etat, le Groupe de la Banque Mondiale et la Grande Bretagne qui ont pris une part active dans l'organisation de l'atelier sur l'Initiative de Transparence dans les Industries Extractives. Plus généralement, l'occasion est opportune pour saluer la relance du dialogue fécond et constructif avec l'ensemble de nos partenaires au développement.

**Mesdames et Messieurs les participants,**

En déclarant ouvert cet atelier, je compte sur la participation effective et constructive de tous.

Les résultats auxquels vous aboutirez, jetteront les bases de la feuille de route de l'Initiative sur la Transparence dans les Industries Extractives en Guinée.

Je vous remercie.